Organiser l'enseignement en maths Cycles 2 et 3 - Eduscol

Issu du document : Consolider et poursuivre les apprentissages d'ici la fin de l'année scolaire
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Reprise_deconfinement_Mai2020/08/4/3_A1-1_Elem_fiche_3_Enseignements_prioritaires_1280084.pdf

CP	CE	CM
Horaire : au moins 1h30 quotidienne sur la base d'une journée complète		
En mathématiques la priorité est de : - conforter la construction de la numération écrite et orale jusqu'100, - renforcer et d'étendre la capacité à mener oralement et par écrit des calculs additifs, - assurer l'aisance dans la résolution de problèmes du champ additif.	En mathématiques, la priorité est de : - conforter la construction de la numération écrite et orale jusqu'à 1000 en CE1 et jusqu'à 10 000 en CE2, - renforcer et d'étendre la capacité à mener oralement et par écrit des calculs additifs - assurer l'aisance dans la résolution de problèmes à une ou deux étapes.	En mathématiques, il est nécessaire de : - renforcer la construction de la numération écrite et orale des nombres entiers - conforter la compréhension des nouveaux nombres introduits au cycle 3 (fractions et décimaux). - d'accompagner les élèves dans la capacité à mener oralement et par écrit des calculs et d'assurer leur aisance dans la résolution de problèmes.
• **Calcul mental** pour réaliser des additions et des soustractions • **Numération** : dénombrement (passage d'une écriture à une autre, décomposition en unité de numération), lecture et écriture de nombre • **Résolution des problèmes**	• **Calcul mental** : privilégier la mémorisation de faits numériques (tables d'addition et de multiplication) / privilégier l'utilisation de procédures de calculs pour calculer des sommes des différences et des produits • Proposer quotidiennement **la résolution de calculs posés** • Travailler quotidiennement la **numération** (1 000 en CE1 : 10 000 en CE2) : écrire des nombres, lire des nombres, ordonner des nombres, travailler sur les différentes écritures et décompositions	• **Calcul mental** : privilégier la mémorisation de faits numériques (tables d'addition et, en priorité, de multiplication) en privilégiant la fluence. Privilégier l'utilisation de procédures pour calculer des sommes des différences et des produits • Proposer quotidiennement des exercices faisant travailler la **numération** (entiers, fractions, décimaux) : écrire des nombres, lire des nombres, ordonner des nombres, travailler les différentes écritures et décomposition, placer des nombres sur une droite graduée

	• **Résolution de problèmes** : tous les jours, proposer des problèmes qui relèvent du champ additif ou multiplicatif avec une ou deux étapes. Tout au long de la semaine, les problèmes pourront faire intervenir les différentes grandeurs et leurs masses associées (longueurs, masse, contenances, durée, monnaie)	• **Résolution de problèmes** : tous les jours, proposer des problèmes qui relèvent du champ additif ou multiplicatif avec une ou plusieurs étapes : proposer des problèmes relevant de la proportionnalité, des problèmes qui s'appuient sur la lecture de tableau ou de graphique, des problèmes qui font intervenir les différentes grandeurs et mesures étudiées au cycle 3 (longueur, aire, volume, masse, durée et monnaie)
Des sites pour travailler soit à partir du TBI soit en distanciel : - des défis maths de canopé 81 : https://urlz.fr/cwaN - diverses ressources maths : http://ww2.ac-poitiers.fr/dsden79-pedagogie/spip.php?article992 - Calcul : maths is art https://padlet.com/marcledez/ohl7tpp6ki9t - jeux de cartes numéricards : https://monecole.fr/jeux/numericards/ - la résolution de pb : https://www.mathsenvie.fr/?cat=44		
Protocole sanitaire pour l'utilisation de matériel et désinfection : https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546 - Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels pourront être désinfectés après utilisation par le biais de lingettes désinfectantes conformes à la norme précitée. (page 17) - Si un matériel doit être transféré d'un élève à un autre élève, procéder à un nettoyage de désinfection (à l'aide d'une lingette désinfectante par exemple). (page 18)		